



COMPTE RENDU DE LA REUNION POUR LE TREIZIEME FESTIVAL DES ARTS
DU PACIFIQUE (FestPAC)

LUNDI, 23 AOÛT, 2021 A 14h30

VIA L'APPLICATION VIRTUEL ZOOM: CONFERENCE VIDEO / AUDIO

Les Commissaires Présents :

Kalani Ka'anā'anā, Chair	-	Représentant du Ministère d Tourisme d'Hawaï (HTA)
Maenette Ah Nee-Benham	-	Représentant du Gouverneur
Snowbird Bento	-	Représentant de la Communauté
Māpuana de Silva	-	Représentant de la Communauté
Jarrett Keohokālole	-	Représentant de la Présidente du Senat (arrivé à 14h43)
Jamie Lum	-	Département des Services des Affaires, du Développement Économique et du Tourisme (DBEDT)
Richard Onishi	-	Représentant des Chambres des Députés d'Hawaï
Makanani Salā	-	Représentant de la Ville et Comte d'Honolulu
Hinaleimoana Wong-Kalu	-	Représentant du Service des Affaires Hawaïennes (arrivé à 14h34)

Les Invités :

Jacob Aki	-	Directeur de la Communication, Senat d'Hawaï
Amber Bixel	-	Musée Bishop
Jackie Burke	-	Membre du Public
Maka Casson-Fisher	-	Ministère du Tourisme d'Hawaï
Ilihia Gionson	-	Association de l'hôtellerie Hawaïenne
Lynn Martin Graton	-	Membre du Public
Keali'i Haverly	-	Membre du Public
Dede Howa	-	Ministère du Tourisme d'Hawaï
Ngahiraka Mason	-	Membre du Public
June Matsumoto	-	Membre du Public
Jayme-Lee Mokulehua	-	Membre du Public
Malia Sanders	-	Association de l'hôtellerie Hawaïenne
No'el Tagab-Cruz	-	Membre du Public
Kanoe Takitani-Puahi	-	Association de l'hôtellerie Hawaïenne

Personnel :

Margaret Ahn	-	Avocat General
Marlene Hiraoka	-	DBEDT
Timothy Tiu	-	DBEDT
Scott Tome	-	DBEDT

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La réunion a été ouverte par le Chef de la commission Ka'anā'anā à 14h32, qui a souhaité la bienvenue à toutes les personnes présentes via ZOOM et Facebook Live.

Le Chef de la commission fait appel à Mlle. No'el Tagab-Cruz de Hilo, Hawai'i qui a été invité par M. Onishi à faire le *wehena* (opening). Mlle. Tagab-Cruz occupe actuellement le poste de coordinateur d'I Ola Hāloa Centre pour Hawai'i Styles de Vie pour Hawai'i Community College. Mlle. Tagab-Cruz est un *'ūniki 'ailolo* (diplômée) d'Unukupukupu et Hālau o Lilinoe.

Le *mele* (chanson) qu'a partagé Mlle. Tagab-Cruz était un *pule pale* (prière de protection) demander la protection de tous contre la pandémie et servir de protection pour le grand travail que la commission entreprend. Elle a offert un humble *mahalo* (reconnaissance) pour le travail, pour assurer la sécurité de tous, pour honorer nos ancêtres et pour le festival qui soutient les indigènes des îles du Pacifique, les indigènes hawaïens et représente Hawai'i.

Le chef de la Commission a remercié Mlle. Tagab-Cruz pour sa participation.

TÉMOIGNAGE PUBLIC SUR LES POINTS DE L'ORDRE

Le Chef de la commission Ka'anā'anā a invité les membres du public à témoigner sur les points à l'ordre du jour. N'en entendant aucun, il a continué avec les points à l'ordre du jour.

APROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNION DU 26 JUILLET, 2021

Le procès-verbal a été distribué et examiné par les commissaires. Le président a demandé s'il y avait des commentaires ou des changements au procès-verbal. N'entendant personne, il a demandé une motion. Une motion a été présentée par le commissaire Ah Nee-Benham et appuyée par le commissaire Onishi pour adopter le procès-verbal sans amendement. Un vote par appel nominal a été demandé avec les commissaires suivants approuvant la motion d'approbation du procès-verbal : Chef de la commission Ka'anā'anā, Vice-Chef Salā, Mlle. de Silva, Mlle. Lum, Mlle. Wong-Kalu, M. Onishi, Mlle. Bento, Mlle. Ah Nee-Benham.

La motion a été approuvée à l'unanimité.

PROCLAMATION D'URGENCE DU GOUVERNEUR RELATIVE À LA RÉPONSE À COVID-19 DATÉE DU 5 AOÛT 2021, LA PIÈCE C RÈGLES SUR LA LOI SUNSHINE

Le Chef de la commission a demandé à Mme Ahn si d'autres discussions étaient nécessaires. Le président a demandé s'il y avait des questions concernant les règles de l'annexe C sur la loi Sunshine. Les commissaires n'ont pas eu d'autres questions et sont passés à l'ordre du jour.

RAPPORT SUR LES INTERACTIONS AUTORISÉES, CONFORMÉMENT À ACTE 103, LOIS DE SESSION D'HAWAÏ 2021

Le Chef de la commission a noté que les points six et sept de l'ordre du jour étaient liés aux groupes d'interactions autorisées (GIP). Deux groupes de travail se sont réunis et leurs rapports ont été distribués avant la réunion d'aujourd'hui. Le président a déclaré que chaque PIG rendra compte de ce qui a été discuté lors de ces réunions du PIG dans les points six et sept de l'ordre du jour.

DISCUSSION DU DIRECTEUR DU FESTIVAL ET LE DÉVELOPPEUR DE FINANCEMENT

Le Chef de la commission a remis cette partie de la réunion à Mme Ah Nee-Benham qui a fait un rapport sur le PIG concernant le PDG/directeur du festival et le développeur de fonds. Elle s'est excusée du retard dans l'envoi d'un projet de proposition pour le poste de PDG/directeur du festival. Aucune ébauche n'a été élaborée pour le promoteur de fonds puisqu'on croyait qu'elle était liée à la proposition de structure organisationnelle. Mme Ah Nee-Benham a dirigé les commissaires vers trois pièces jointes qui ont été envoyées : (1) rapport complet du procès-verbal de la réunion du PIG; (2) proposition pour la structure organisationnelle qui a été rédigée à partir des conversations ainsi que des informations qui ont été incluses dans le manuel FestPAC ; (3) ébauche de la description de poste du PDG/directeur de festival. Mme Ah Nee-Benham a indiqué que les commissaires avaient la possibilité d'examiner de plus près les documents, mais qu'elle suggérerait d'éviter l'édition ligne par ligne. Si les commissaires avaient suggéré des révisions, envoyez-les au personnel, qui serait en mesure d'apporter ces modifications et de les diffuser pour la prochaine réunion.

Mme Ah Nee-Benham a demandé au Chef de la commission s'il avait des changements. Il s'est excusé pour une mauvaise communication en veillant à ce que ces rapports soient envoyés aux commissaires suffisamment tôt pour examen. Étant donné que les rapports ont été envoyés juste avant la réunion d'aujourd'hui, le Chef de la commission a informé les commissaires qu'ils ne voteraient pas aujourd'hui puisque les commissaires n'ont pas eu suffisamment de temps pour examiner les documents et qu'ils en discuteront lors de la prochaine réunion.

Mlle. Bento a commenté que dans la section 1, Priorité des rôles, elle a suggéré que la puce n ° 6 - "Communiquer, coordonner et s'engager en permanence avec le Chef de la commission et le vice-Chef de la commission Hawai'i FestPAC, par rapport à toutes les parties du festival" - soit déplacée à la puce # 3 parce qu'il décrit les attentes des *kuleana* (privilège et responsabilité) comme plus prioritaire en alignement avec les éléments au-dessus. Elle a également suggéré que le texte de présentation sur le 13e FestPAC soit modifié pour inclure la réimagination du thème et pour inclure également les nouvelles dates du Festival. Mme Bento a également demandé si les exigences du poste pourraient inclure des années d'expérience en plus d'un diplôme. Mme Ah Nee-Benham a suggéré d'utiliser peut-être l'une ou les deux années d'expérience en remplacement des diplômes. Veuillez mettre en gras le « OU ». Le Chef de la commission a suggéré le libellé « La commission peut substituer l'expérience aux diplômes ».

Mme de Silva a mentionné qu'elle n'avait pas eu l'occasion d'examiner les documents et a demandé si les commissaires auraient la possibilité de soumettre des commentaires. Elle a également demandé s'il y avait une date limite pour soumettre des commentaires. Le président a demandé que les commissaires envoient leurs commentaires à M. Tome avant le vendredi 27 août 2021.

Le Chef de la commission a suggéré qu'en plus de l'approbation par l'ensemble de la Commission des propositions du PIG, il aimerait proposer l'approbation de la création d'un Comité administratif qui comprendrait quatre membres de la Commission qui se réuniraient régulièrement. Ce PIG établirait un calendrier pour recruter le PDG/directeur du festival, finaliserait la description de poste pour approbation par les commissaires, collecterait les curriculum vitae, mènerait des entretiens et ferait des recommandations à l'ensemble de la Commission pour l'embauche du PDG/directeur du festival. Le Chef de la commission espère que le processus de sélection sera terminé d'ici octobre 2021 avec une offre finale à faire au candidat d'ici novembre 2021 afin que cette personne soit intégrée avant le début de la nouvelle année civile 2022. Dans le cadre de la recommandation, l'échelle salariale serait modifiée à 150 000-180 000 \$ par an pour une nomination de trois ans afin de permettre à l'individu de travailler jusqu'en 2024 et le Festival, effectuer des vérifications et se terminerait avec la Commission dont les nominations se terminent en août 2025. De plus, cela pourrait être plus logique pour le PDG/directeur du festival pour embaucher le développeur de fonds. Il considérerait cela comme faisant partie de la fonction du directeur à titre exécutif. Il a également tenu à souligner l'idée que l'organigramme qui relie la Commission au PDG/Directeur du Festival est le maillon le plus important de cette chaîne. Comprendre le rôle que la Commission délègue au PDG/directeur du festival est très important et que nous devons nous entraîner à lâcher prise et à laisser quelqu'un d'autre faire le travail.

Le Chef de la commission a demandé s'il y avait des questions ou des commentaires.

M. Onishi a déclaré qu'il comprenait le rôle de la Commission et la nécessité d'assurer une surveillance. C'était le problème qui se posait auparavant à cause du manque de surveillance. Auparavant, la Commission était trop à l'aise pour permettre au contractant de guider les progrès et le développement du Festival sans une supervision suffisante de la part de la Commission. M. Onishi aimerait avoir l'assurance qu'une situation similaire serait évitée.

Le Chef de la commission a fait remarquer que la Commission décrit les pouvoirs qui seraient autorisés en ce qui concerne le PDG/directeur du festival, ce qui serait un moyen important d'assurer la surveillance. Le comité administratif exercera une surveillance, avec l'ensemble de la commission, afin de maintenir une surveillance quotidienne du PDG/directeur du festival et une description de poste qui décrit vraiment les pouvoirs que nous donnerions au PDG/directeur du festival. Le PIG a également discuté de la nécessité d'identifier les politiques et procédures de la Commission en tant que modèles de gouvernance. Le président demande aux commissaires de lire le procès-verbal de la réunion du PIG, qui donne un aperçu détaillé de ce qui est nécessaire. Le président a également noté qu'à la fin des recommandations du PIG, il a été suggéré qu'un PDG/directeur du festival par intérim soit nommé pour travailler avec le comité administratif, donc cela doit également être pris en compte.

Mme Lum a posé une question sur le PDG/directeur du festival par intérim et si cette personne devait être nommée ou embauchée dès que possible. Le Chef de la commission a confirmé que ce PDG/directeur de festival par intérim devrait en effet être embauché dès que possible. Mme Lum a remercié le PIG de s'être réuni un samedi et d'avoir consacré du temps à élaborer des directives pour ces domaines et à y avoir beaucoup réfléchi.

DISCUSSION SUR LES LIEUX DU FESTIVAL

Le Chef de la commission remis cette partie de l'ordre du jour à Vice-Chef Salā pour fournir un résumé de ce qui a été discuté lors de cette réunion du PIG. Mme Salā, Mme Lum et M. Onishi se sont rencontrés le 9 août 2021. L'objectif principal du groupe était de réduire les lieux. Les cinq domaines qui ont été discutés ont été (1) La cérémonie *Wa'a* (Arrivé); (2) La cérémonie *'Awa*; (3) La cérémonie d'ouverture; (4) Village des Fêtes; et (5) Cérémonie de clôture. Elle a donné un aperçu de la discussion qui a été résumé sous forme de tableau et partagé avec les commissaires.

Pour la cérémonie *Wa'a* (Arrivé), le PIG a décidé de recommander la suppression de Kualoa car le coût serait prohibitif. Ala Moana-île magique et Ke'ehi ont été suggérés, et la ville et le comté d'Honolulu auraient besoin d'obtenir des estimations de coûts.

Pour la cérémonie *'Aa*, Kūkaniloko, était le site suggéré, cependant, en raison du nombre de participants, du transport, du calendrier, etc. un deuxième site, la grande pelouse du Bishop Museum, a également été suggéré. Des estimations de coûts devront être recherchées pour les deux sites.

La Cérémonie d'ouverture – Le Palais d'Iolani était déjà en attente et il a été mentionné qu'une coordination avec la Commission de célébration de Kamehameha concernant la cérémonie de drapage des lei, le défilé, etc. serait également effectuée. Festival Village – PIG a engagé une conversation dynamique concernant les lieux extérieurs et intérieurs et trois options ont été discutées : (1) Palais des Congrès d'Hawai'i; (2) Ala Moana – Île magique; et (3) Le parc de Kapi'olani. Comme indiqué précédemment, 1,3 million de dollars sont actuellement détenus au Convention Center. Il y avait des questions concernant le contrat quant à savoir si ces fonds pouvaient être utilisés pour les frais de location, les sous-traitants, la nourriture et d'autres dépenses. Les points positifs du Centre des congrès comprenaient le Roof Top Venue pour les spectacles et le village serait logé dans un seul endroit pour d'autres activités telles qu'une conférence, des projections de films, etc.

La deuxième option est Ala Moana-Magic Island, qui nécessitera le soutien du Conseil de quartier. Il y aura des coûts supplémentaires pour la sécurité, les structures, les limitations de permis de parc pour les structures autorisées, etc. Le troisième lieu signalé était le parc de Kapi'olani – il peut être difficile d'obtenir le soutien de la commission du parc de Kapi'olani pour la durée demandée ainsi que l'obtention du soutien du Conseil de quartier. Ce site entraînera également des frais de sécurité supplémentaires, des limitations de permis de parc, des coûts de structure, etc.

Pour la cérémonie de clôture, Kapi'olani Park était la seule suggestion et un permis serait requis de la ville et du comté ainsi que la nécessité d'obtenir des estimations de coûts.

Mlle. Lum a fait remarquer qu'elle avait examiné l'accord de licence avec le Convention Center. Une partie des fonds versés à AEG (entrepreneur) peut être utilisée pour payer leurs sous-traitants pour les frais de nourriture, les besoins audiovisuels, etc. Les fonds détenus au Centre des congrès ne serviraient pas uniquement à la location des installations. Le Chef de la

commission a également indiqué que le loyer du Centre des congrès serait au prix coûtant puisqu'il s'agit d'une installation de l'État et que HTA est un commanditaire. Les frais de location seraient réduits et nous réserverions autant de fonds que possible pour les besoins de mise en œuvre. Mme Salā a tenu à assurer les commissaires que certaines cultures ont besoin d'être performantes *'āina* (terre) et ces dispositions seraient prises si le Centre des congrès était choisi pour le Village du festival.

Le Chef de la commission a également commenté que l'installation et/ou la panne de la cérémonie de flottement de la lanterne aurait probablement lieu pendant cette période à Ala Moana-Magic Island.

Mlle. Salā a également fait remarquer qu'à l'origine, les écoles Kamehameha parrainaient la cérémonie de *Wa'a* (Arrivé), cependant, cela doit être confirmé à nouveau.

DISCUSSION ET RÉVISIONS DU BUDGET DU FESTIVAL ET DÉPENSES LIÉS À L'EMBAUCHE À DES POSTES DE DIRECTEUR DU FESTIVAL ET LE DÉVELOPPEUR DE FINANCEMENT

En ce qui concerne le budget, le Chef de la commission indiqué qu'il était prématuré de discuter des besoins budgétaires. Il a suggéré que le budget soit revu une fois les décisions prises. Le président a demandé à la Commission l'approbation du salaire du PDG/directeur du festival lors de la prochaine réunion. Il a noté que la HTA a mis de côté des fonds dans le cadre de son contrat avec la Native Hawaiian Hospitality Association (NaHHA) pour aider le FestPAC avec les réunions de la Commission, etc. Il serait possible d'utiliser le financement de la NaHHA pour le poste de PDG/directeur du festival pour la première année. Uniquement, jusqu'à ce que les fonds puissent être générés par l'intermédiaire du développeur de fonds. Une fois que les fonds sont sécurisés, les postes peuvent être payés grâce à ces ressources.

Mme Lum a noté qu'il y a un montant limité de fonds de Stanford Carr d'un montant de 9 000 \$ situé dans un compte en fiducie qui peut être utilisé pour les dépenses du FestPAC. Environ 130 \$/mois sont utilisés pour payer Strategies 360 pour l'hébergement du site Web du FestPAC.

Le président a déclaré que la Commission doit approuver la dépense de fonds pour embaucher un PDG/directeur de festival par intérim grâce au financement HTA de NaHHA pour couvrir ces coûts initiaux.

M. Onishi a soulevé une question concernant la relation entre le budget qui a été initialement adopté et si cette nouvelle proposition/dépense nécessiterait un ajustement du budget. Il a fait remarquer que le budget du PDG/directeur du festival était considérablement inférieur à ce qui est actuellement proposé. Le Chef de la commission a convenu que le budget devra être révisé pour ouvrir l'échelle salariale proposée par le PIG. M. Onishi a également posé des questions sur le développeur de fonds. Le chef de la commission a indiqué que le développeur de fonds pourrait être basé sur une commission dont un certain pourcentage du montant levé serait utilisé pour payer les salaires.

M. Keohokālōle a commenté que le PIG souhaitait s'en tenir au calendrier initial proposé en intégrant le PDG/directeur du festival d'ici la fin de 2021 afin que d'ici l'été 2022, le PDG/directeur du festival et développeur de fonds aient 18 mois pour collecter des fonds.

M. Onishi a exprimé des inquiétudes concernant l'embauche du développeur de fonds et se sentirait plus à l'aise avec le fait que la Commission ait son mot à dire concernant la sélection du développeur de fonds. Il suggérerait que la Commission approuve la personne, par consensus ou par d'autres moyens, et soit responsable de la sélection plutôt que de laisser le PDG/directeur du festival faire la sélection. Étant donné que les fonds collectés proviendront d'autres personnes/organisations, la Commission devra savoir comment les fonds sont utilisés.

Mme Ah Nee-Benham a déclaré que l'un des modèles inclut la Commission ayant une ligne directe avec le PDG/directeur du festival, mais que la ligne entre le PDG/directeur du festival et le développeur de fonds serait également une ligne solide. M. Onishi a dit que le point principal est que la Commission continue de surveiller le processus d'embauche. Mme Ah Nee-Benham a déclaré que ce serait une tâche que le PDG/directeur du festival par intérim aiderait.

TÉMOIGNAGE PUBLIC SUR LES POINTS DE L'ORDRE

Le Chef de la commission Ka'anā'anā invité le public à offrir à nouveau des commentaires. N'en entendant aucune, il a continué avec les annonces et la date de la prochaine réunion.

ANNONCES

Aucune annonce n'a été faite.

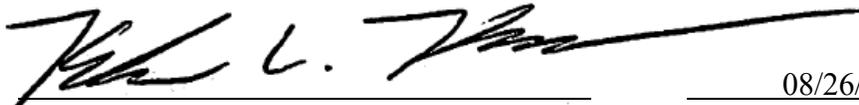
PROCHAINE RÉUNION

Après de nombreuses discussions sur les dates des réunions, il a été décidé de programmer la prochaine réunion de la Commission le 7 septembre 2021. La réunion du 13 septembre 2021 serait annulée et la réunion suivante du 27 septembre 2021 sera programmée comme une réunion trimestrielle.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Chef de la commission Ka'anā'anā a séance ajournée à 15h25.

Remerciements,



Kalani Ka'anā'anā
Chef de la Commission

08/26/21

Date